



LE DÉPARTEMENT

COMMISSION PERMANENTE

Mardi 16 mai 2023 à 10 h 00

Ordre du jour

Politiques territoriales

- 1.001 OPAC du Rhône : changement de nom.
- 1.002 Prestations de dépôt de déchets verts, de broyage et de récupération de ces broyats sur les plateformes de broyage permettant la valorisation de la ressource ligneuse des Monts du Lyonnais.
- 1.003 Aménagement - Bilan 2022 et programmation 2023 des conventions partenariales avec les Chambres de commerce et de l'industrie et la Chambre des métiers et de l'artisanat.
- 1.004 Société d'Équipement du Rhône et de Lyon (SERL) : création de la société par actions simplifiée - SAS FIVES FAMER sur le territoire de Givors.
- 1.005 Mutualisation des coûts de gestion des aires de grands passages des gens du voyage.
- 1.006 RD 385 - RD 76 - Aménagement d'un carrefour giratoire au lieudit "Le Pressoir" sur la commune de Châtillon.
- 1.007 Amélioration du réseau routier sans incidence financière pour le Département.

1.008 Conventions avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) : entretien pont de Condrieu et superpositions d'affectation (RD 45e3 - Ampuis et RD 312 - Ternay).

1.009 Adhésion du Département à l'association "Vélo et Territoires".

Politiques d'éducation et d'attractivité

2.001 Actions éducatives : validation des projets proposés par les collèges dans le cadre de Soif D'agir II.

2.002 Augmentation des tarifs de l'électricité et du gaz en 2022 et 2023 pour les personnels logés dans les collèges.

2.003 Collèges - Dispositifs de restauration scolaire.

2.004 Subventions d'envergure locale et départementale 2023.

Finances, ressources et développement durable

3.001 Foncier - Gestion immobilière.

3.002 Foncier - Gestion patrimoniale.

3.003 Convention prestation retraite.

3.004 Création et suppression de postes.

3.005 Domaine du logement social - Garanties d'emprunts accordées à Vilogia et l'OPAC du Rhône dans le cadre de l'appel à projet 2021 et 2022.

3.006 Euronews SA - Annulation des actions détenues au capital social par le Département du Rhône.

Politiques de solidarités

4.001 Partenariat avec l'Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance - Pupilles de l'État et autres statuts (ADEPAPE 69).

4.002 Poursuite du soutien au dispositif des jeunes ambassadeurs des droits auprès des enfants et des jeunes (JADE) - Exercices 2023 et 2024.

4.003 Approbation de la stratégie territoriale de prévention de la délinquance 2022-2024 de Vienne-Condrieu Agglomération.